**Date d'édition :** 14/02/2023



# Référentiel de Paye



## 200689

# Prime de rendement aux agents sur contrat de hors catégorie

#### 1. Identification

Code BJ	200689
Libellé bulletin de Paie	PRIME RENDEMENT
Code PAY	0689
Libellé	Prime de rendement aux agents sur contrat de hors catégorie
Référence	200689
Libellé complémentaire	
Entité Ministère Direction	MI150 - Ministère des Armées -Défense (civils)
Chapitre RdP	Indemnitaire
Date d'entrée en vigueur de l'indemnité	01/11/1989
Date d'abrogation de l'indemnité	
Date de début de validité de la fiche	01/06/2017
Date de fin de validité de la fiche	

## **Documentation Pissarho**

https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/200689\_MINARM\_PRIME\_RENDEMENT\_v1.pdf https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/200689\_MINARM\_PRIME\_RENDEMENT\_Annexe\_v1.pdf http://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/EL\_22\_mvt\_22.XLSX

Commentaire	

## 2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 89-754 du 18 octobre 1989 relatif à l'attribution d'une prime de rendement aux ingénieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense		DEFP8901867D
Arrêté du 21 janvier 2002 fixant les conditions d'attribution d'une prime de rendement aux agents sur contrat de hors catégorie du ministère chargé de la défense		DEFP0201026A

## 3. Conditions d'attribution

#### 3.1 Populations

## 3.1.1 Populations éligibles

N - Contractuel de droit public

## 3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Agents contractuels sur contrat de hors catégorie régis par le décret nº 49-1378 du 3 octobre 1949

**Date d'édition :** 14/02/2023

#### 3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

## 3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Néant

#### 3.5 Autres conditions

Néant

#### 3.6 Conditions d'exclusion

Néant

#### 4. Incompatibilités

	Code BJ		Entité porteuse de l'incompatiblité	Incompatibilité	Type et N° texte	NOR
1	200545	IND.ENQUETEURS DE PRIX	MI150 MINARM	Totale	Décret 89-754	DEFP8901867D

#### Commentaire

Cette prime est incompatible avec l'attribution d'autre prime ou indemnité de même nature.

#### 5. Modalités de liquidation

1 -

#### 5.1 Expression métier

6,475~% du traitement mensuel brut afférent à l'indice brut détenu par l'agent

# 5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Contrôle sur Plafond	Le montant maximum annuel attribué ne peut excéder 12% du traitement le plus élevé du grade du bénéficiaire

## 5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Mensuelle	

#### 5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Lié au mode de calcul	

## 5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
NON	

#### 6. PAY

## 6.1 Information PAY : NEANT

## 6.2 Description du mouvement

**Date d'édition :** 14/02/2023

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des presciptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
0689	00	AAMMCC	1 ou 2	Voir liste des codes taux	9999	0010000	1
Prime de rendement aux agents sur contrat de hors catégorie	A titre indicatif		1 Payer 2 Ne pas payer				Elément permanent

### **6.3 Autres informations**

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Oui
Elément soumis à précompte Jour de carence	Oui
Elément saisissable	Oui